

RÈGLEMENT

Trophée Daniel Lagache 2018

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Neuville-en-Ferrain avec l'aide de la ville de Neuville-en-Ferrain organise son deuxième Trophée Daniel Lagache le 24 novembre 2018. Le tournoi se déroule à l'espace Schumann, 85 bis rue de Tourcoing à Neuville-en-Ferrain.

Article 2 : Appariements et homologation

Ce tournoi, homologué par la Fédération Française des Échecs (N° 46731), se joue en 7 **rondes**.

Les appariements informatisés avec le programme PAPI 3.3.4 se font au **système suisse**, sans protection de club ou de famille, en utilisant le Haley dégressif.

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. C'est l'article A.4 de l'annexe A qui sera appliqué.

Les résultats des parties seront comptabilisés pour le classement ELO RAPIDE.

Article 3 : Cadence

La cadence de jeu est pour chaque joueur de 13 minutes + 3 secondes par coup.

Article 4 : Horaires

La première ronde débute à 14 h 00.

Article 5 : Inscription

La participation au tournoi est gratuite.

La date limite d'inscription est fixée au samedi 24 novembre 2018 à 13 h 45.

Les participants s'engagent à être détenteurs d'une licence pour la saison en cours.

Article 6 : Forfait

La partie sera déclarée perdue par forfait pour tout joueur non présent dans la salle de jeu dans les 13 minutes suivant le début de la ronde.

Article 7 : Classement final et prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre **le buchholz, le cumulatif et la performance**.

Les prix sont constitués de coupes et sont non cumulables.

La liste des coupes sera affichée au plus tard avant le lancement de la 5^{ème} ronde.

Article 8 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Jean-Pierre Degraeve – Arbitre Fédéral Open 2.

Article 9 : Comportement

Il est interdit de fumer dans le bâtiment du tournoi.

Les téléphones portables doivent être éteints dans la salle de jeu et non visibles.

Si le téléphone portable d'un joueur sonne dans la salle du tournoi pendant sa partie, alors il perd immédiatement sa partie.

Article 10 : Jury d'appel

Aucun jury d'appel ne sera constitué pour le tournoi.

Article 11 : Acceptation du règlement

L'inscription au Trophée Daniel Lagache de Neuville-en-Ferrain implique l'acceptation du présent règlement.

**L'Organisateur et Arbitre Principal
 Jean-Pierre DEGRAEVE**